



## La lettre d'infos

Comme nous l'avons signalé, la Communauté de Communes a inscrit à son projet de territoire la rénovation du Musée maritime. Dans ce cadre, elle a entrepris la réalisation d'une étude de faisabilité, dans l'hypothèse de l'installation du futur Musée dans les locaux de l'ancien lycée Jean-Moulin. Cependant, vous avez pu noter dans la presse deux évolutions notables :

- la Communauté souhaite que l'établissement à réaliser soit un Ecomusée ;
- dont l'objet s'étende aux thématiques de la ruralité.

### Un écomusée ?

Une Charte de 1981 définit l'écomusée comme une institution culturelle assurant, d'une manière permanente, sur un territoire donné, avec la participation de la population, les fonctions de recherche, de conservation, de présentation et de mise en valeur d'un ensemble de biens naturels et culturels représentatifs d'un milieu et des modes de vie qui y sont associés.

Nous ne faisons pas autre chose depuis plus de vingt ans, en faveur des milieux et activités maritimes dans le Cap Sizun. Les démarches de la Communauté de Communes et de l'Association sont parfaitement compatibles, et leur conjonction devrait permettre de bâtir l'institution que nous souhaitons.

### Un musée généraliste ?

War zouar ha war vor, sur terre et sur mer, dit-on à Plouhinec ; cette devise s'appliquerait bien à tout le Cap ! Nous comprenons très bien que la Communauté englobe dans sa démarche les deux activités identitaires du territoire ; et donc, là aussi, pourquoi pas ? Une réserve toutefois : que les surfaces affectées au Musée généraliste dépassent celles dont on parle aujourd'hui pour le seul Musée maritime !

Ainsi nous sommes à priori partants pour discuter des évolutions annoncées. Bien entendu la prochaine Assemblée Générale sera l'occasion de vous en dire davantage, et, le cas échéant, de prendre des décisions ...

Et, d'ici là ...

Pour cette sortie de notre lettre, Jean-Luc Scoarnec nous propose un article sur le *Chasseur 21*, navire pas très connu, mais qui a partagé des moments importants de l'histoire d'Audierne ; j'ai voulu, pour ma part, remonter dans le temps à la recherche des origines du nom de notre territoire.

BONNE LECTURE.

# LE CHASSEUR DE SOUS-MARINS 41 OU L'HISTOIRE HÉROÏQUE DU CHASSEUR AUDIERNE.

## CONSTRUCTION ET CARACTÉRISTIQUES.

La classe *Chasseur 41* est le nom donné à un groupe de huit navires de lutte anti sous-marine, à coque bois. Parmi eux, le *Chasseur 41*, a été mis en chantier en 1938, construit aux Chantiers Navals de Normandie à Fécamp, et lancé le 1er mai 1939.

### Caractéristiques techniques.

Type : chasseur de sous-marins.

Longueur : 37,4 m.

Vitesse : 15,5 noeuds.

### Caractéristiques militaires.

Armement : 1 canon de 75 mm, 2 mitrailleuses de 8 mm, 4 grenadeurs.

Electronique : 1 Asdic et 1 radar de navigation.

**Rayon d'action :** 1100 milles à 13 noeuds.

**Equipage :** 23 hommes.

En 1940 l'équipage comprend un marin de l'Île de Sein, et deux du Cap Sizun: Menou Noël, Burel Jacques, Cabon Hyacinthe.

### DRÔLE DE GUERRE.



Un bâtiment FNFL à Croix de Lorraine

Admis au service actif en 1940, le *Chasseur 41* est sérieusement endommagé à la mi-mai 1940 devant Ostende. Mais il participe malgré tout à l'évacuation de la poche de Dunkerque du 26 mai au 4 juin, avant de rejoindre la Grande-Bretagne où il est saisi par la Royal Navy le 3 juillet 1940 (*Opération Catapult*).

Quatorze de ces chasseurs ont en effet pu gagner l'Angleterre en mai-juin 1940, après l'évacuation de Dunkerque, certains en bon état et utilisant leurs propres machines, d'autres naviguant à la remorque, plus ou moins endommagés.

Initialement basés à Portsmouth, ces chasseurs sont



Le chasseur de sous marin Audierne en mer

relocalisés à Cowes sur l'Île de Wight, où ils restent basés, et où ils forment un groupe homogène. Ils sont rapidement restitués aux Forces Navales Françaises Libres (FNFL) et sont réarmés. La vie de patrouille et d'escorte, que certains d'entre-eux qualifient de « métier de chien », jalonnent la carrière de ces unités jusqu'en 1944.

### QUAND LE CHEF DU GROUPE S'APPELLE AUDIERNE.

Le *Chasseur 41* était chef de groupe des chasseurs au moment du réembarquement de Dunkerque, et il est le premier à être réarmé dès le 9 septembre 1940, demeurant ainsi le premier chef de groupe des chasseurs de Cowes, sous le nom de la ville d'Audierne.

Il est placé sous les ordres du capitaine de corvette Kolb-Bernard, parent éloigné du général de Gaulle, qui choisit pour chacun de ces onze navires, en sus du numéro qu'ils portaient déjà, le nom d'une ville de France, une France occupée. C'est ainsi que, suivant l'ordre de numérotation, ils prennent respectivement les noms de : Carentan, Rennes, Bayonne, Boulogne, Bénodet, Calais, Diélette, Paimpol, Audierne, Larmor et Lavandou.

Deux chasseurs de sous-marins sont perdus en opérations sous pavillon à Croix de Lorraine.

### ENGAGEMENTS.

Le chasseur *Audierne* connaît une activité très soutenue en Manche et soutient de nombreux engagements avec l'ennemi :

#### Les évènements de mer.

Le 11.04.1941, abat un JU 88 qui l'attaquait.

Le 05.05.1941, grenadage sur contact Asdic.

Le 10.05.1941, attaque à basse altitude par un avion. Le chasseur *Audierne* est touché par une

bombe qui n'explose pas, l'avion heurte le haut du mât et prend feu.

Le 12.07.1941, grenadage, tâches d'huile sur le lieu de l'attaque.

Le 9.08.1942, participe au raid sur Dieppe. Attaqué par les avions ennemis.

Le 07.11.1942, sauvetage de deux aviateurs de la RAF abattus en mer.

### **L' Opération *Biting* ou le raid sur Bruneval.**

Dans la nuit du 27 au 28 février 1942, aux côtés d'autres chasseurs de sous-marins français, le chasseur *Audierne* participe au succès de cet audacieux raid de commandos britanniques, l'opération *Biting*, contre le radar de Bruneval.

### **L' Opération *Jubilee* ou le raid sur Dieppe.**

Six chasseurs vont participer à l'opération *Jubilee*, ce raid catastrophique sur Dieppe, le 19 août 1942. À 3h du matin sont engagés : le chasseur *Audierne*, placé sous les ordres de l'enseigne de vaisseau *Chanliou*, et les chasseurs *Bayonne*, *Carentan*, *Calais*, *Larmor* et *Lavandou*.

### **Les opérations *Neptune* et *Overlord*, ou le Débarquement de Normandie.**

Dans une zone située entre Port en Bessin et Courseulles, aux côtés du *Calais*, du *Dielette*, du *Paimpol*, tous chasseurs de sous-marins, le chasseur *Audierne* participe à l'opération *Neptune*, phase navale et phase d'assaut de l'opération *Overlord*, le débarquement de Normandie, le 6 juin 1944. Les chasseurs de sous-marins ont un rôle d'appui feu naval, d'escorte et de déminage.

### **HEURES DE GLOIRE.**

#### **Citations.**

Le chasseur *Audierne* est récompensé et honoré de deux citations : une à l'ordre de l'Armée et une autre à l'ordre du Corps d'Armée.

### **Visite du Général de Gaulle à l'Île de Sein, le mercredi 28 août 1946.**

Après une tempête qui l'a retardé, le samedi 31 août 1946, l'homme du 18 juin parvient à quitter Brest pour l'Île de Sein, à bord de l'escorteur *Grenadier*, préféré à la frégate la *Surprise*, ancien bâtiment des Forces Navales Françaises Libres, en raison de son tirant d'eau plus faible. Après une traversée sans histoire, et malgré d'assez fortes lames, le *Grenadier* accoste à l'île de Sein. La frégate la *Surprise*, qui lui sert d'escorte, mouille à quelques encablures de l'île.

La réception est d'une simplicité grandiose tant les liens sont forts depuis juin 1940, entre les Sénans et

le Général de Gaulle. Celui-ci est accompagné de son épouse et de quelques autres officiels. Pour le retour, sur le quai du départ, on chante une fois encore *La Marseillaise* et *Ce n'est qu'un au-revoir*.

Pour l'occasion, tous les bateaux de l'île de Sein appareillent sous grand pavois, cornes de brume



Le Chasseur *Audierne* amarré Quai Pelletan le 20.09.1945

déchainées, pour accompagner le *Chasseur 41*, qui ramène l'hôte prestigieux et son épouse à la frégate *La Surprise*, mouillée au large. La population de l'île de Sein ressent quelque légitime fierté à cette visite. Elle vient d'être honorée du titre de Compagnon de la Libération et décorée de la médaille de l'Ordre de la Libération.

### **En escale à Audierne pour le 1<sup>er</sup> anniversaire de la Libération.**

Le 20 septembre 1945, un an jour pour jour après la libération de la ville, le chasseur *Audierne*, ancien bâtiment des *FNFL*, entre dans le port d'Audierne, et accoste quai Pelletan. Délicate attention de la Marine Nationale, il a été détaché spécialement pour la journée anniversaire. Audierne, il faut s'en souvenir, a été la dernière ville du Finistère à être libérée, après la reddition de Lézongar.

Un défilé composé de marins du chasseur *Audierne*, d'un détachement du 94<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, sous les ordres du Lt Péron, d'un groupe de maquisards, d'anciens prisonniers, de déportés en uniforme rayé, du service sanitaire et des personnalités, précède une remise de décoration.

### **Dernières années.**

Le chasseur *Audierne* est par la suite affecté à Loctudy où il sert à l'instruction, à l'Ecole des Moussettes. Démoli en juin 1952, il semble être le seul bateau de la Marine Nationale à avoir porté ce nom.

Jean-Luc Scoarnec



## Quid du Cap Sizun?

Il n'est pas rare qu'on nous questionne sur l'étendue du territoire couvert par le Musée : Pourquoi un Musée du *Cap Sizun*? Et au fait, le Cap Sizun, c'est quoi ? Quelques éléments de réflexion pour répondre à cette question :

### Le Cap Sizun des origines.

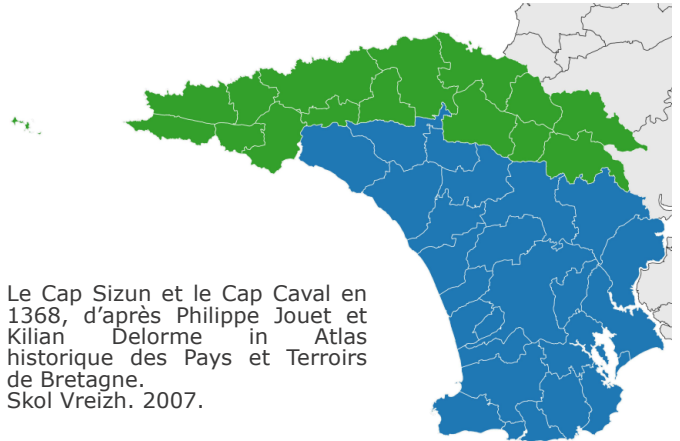
On sait que notre Cornouaille est peuplée depuis la nuit des temps. Les premières grandes formes d'organisation politique datent de la conquête romaine : on sait que la Gaule d'alors était divisée en *civitates*, elles-mêmes découpées en *pagi*. Notre territoire faisait partie de la *civitas* des Osismes, qui peuplaient au début du premier millénaire, en gros le Finistère actuel. L'industrie des salaisons et le réseau routier qui convergeait vers l'actuelle Douarnenez y rendent plausible l'existence d'un *pagus* ; mais rien ne l'atteste formellement, et nul ne sait comment, le cas échéant, il s'appelait.

À la charnière de la période romaine et du Haut-Moyen-Âge, l'Armorique connaît un afflux de populations venant de la Bretagne insulaire, qui contribue à sa christianisation et à la construction de son identité.

La documentation sur la période, essentiellement hagiographique (les *Vies des Saints...*), manque de fiabilité. Les premières sources probantes sur ces temps obscurs se trouvent dans les archives religieuses : les cartulaires de l'église de Quimper, des abbayes de Landévennec, de Quimperlé, ou encore de Redon. On trouve dans le premier des mentions d'un Beuzec et d'un Cleden *Cap Sizun* : c'est qu'il y avait d'autres paroisses portant ces noms (*Beuzec Cap Caval, Beuzec Konk, Cléden Pohér* ...), et qu'il faut différencier ; le recueil évoque aussi explicitement un *pagus Cap Sizun*, dans des textes remontant jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle ; des listes de taxes sur les prébendes et bénéfices éclairent sur la composition de tels groupements : le *pagus Cap Sizun* apparaît ainsi en 1368 comme la réunion de : **Cleden, Plogoff, Goulien, Beuzec, Primelin, Esquibien, Poullan, Ploaré, Pouldavid, Pouldergat et jusqu'à Guengat**, et de leurs trèves. On voit que le Cap ecclésiastique de l'époque était beaucoup plus étiré vers l'Est qu'aujourd'hui.

De la même façon, le cartulaire évoque un grand *pagus Cap Caval*, partant de Plouhinec et Mahalon jusqu'aux limites est de l'actuel pays bigouden.

Ces groupements de paroisses avaient des fonctions religieuses : elles ont été des doyennés, d'ailleurs supprimés en 1283.



Le Cap Sizun et le Cap Caval en 1368, d'après Philippe Jouet et Kilian Delorme in Atlas historique des Pays et Terroirs de Bretagne. Skol Vreizh. 2007.

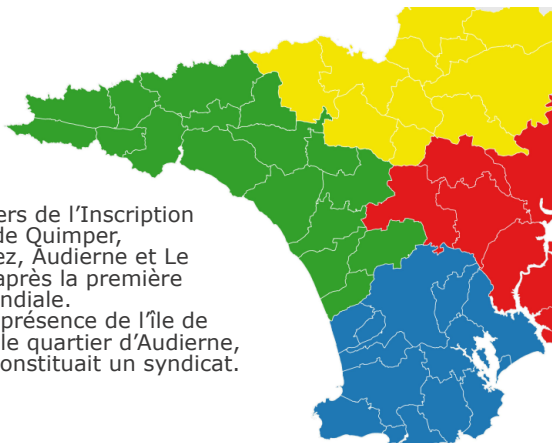
### Le quartier maritime d'Audierne.

Au XVII<sup>e</sup>, l'état royal a besoin d'organiser efficacement le système de recrutement des marins de sa flotte de guerre, qui se développe. Colbert crée en 1670 le système des Classes : les marins sont identifiés et enregistrés ; ils doivent servir par roulement (par classe) sur les vaisseaux de guerre. Des sanctions, allant jusqu'à la peine de mort, sont prévues pour ceux qui cherchent à échapper à ces contraintes. Des contreparties sont mises en place, notamment la Caisse des Invalides qui deviendra le premier système de protection sociale du pays. Dans les ports, des Commissaires aux Classes tiennent les registres des rôles de tous les gens de mer, matelots, capitaines, officiers mariniens... (à la Révolution, il y en a un à Audierne). Le système est alors réformé et devient l'Inscription maritime. Début XIX<sup>e</sup>, la fin des guerres provoque un regain du commerce, et du commerce maritime. On construit des ouvrages portuaires, les côtes s'équipent en aides à la navigation telles que phares et cartographie nautique. La pêche se développe puissamment, autour de la sardine dans tout l'Ouest-Cornouaille, mais aussi de la langouste à partir de l'île de Sein.

Dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, le syndicat d'Audierne, partie du Quartier d'Audierne, englobe le Cap Sizun et une partie du littoral bigouden jusqu'à Plovan. En 1868, le quartier de Douarnenez, dont Audierne est un syndicat, est créé. Le quartier d'Audierne est institué en 1882. Il est vaste, de la Pointe du Millier à Plovan : il comprend les communes de **Audierne, Beuzec-Cap-Sizun, Cléden-Cap Sizun, Goulien, Guilers, île de Sein, Lababan, Landudec, Mahalon, Meilars, Pont-Croix, Plogastel-Saint-Germain, Plogoff, Plouhinec, Plozevet, Pouldreuzic, Plovan, Tréogat, Primelin, Plogastel St Germain, Guilers, Lababan.**

Le quartier du Guilvinec prend son autonomie en 1893. L'inscription maritime perd sa dimension militaire en 1965, et devient les Affaires maritimes ; les quartiers sont maintenus. Les crises de la pêche et de la Marine marchande conduisent au regroupement des services dans une administration compacte départementalisée... Il est clair que le plus gros des thèmes traités par notre Musée s'inscrit dans l'histoire du quartier d'Audierne de l'Inscription maritime.

Les quartiers de l'Inscription maritime de Quimper, Douarnenez, Audierne et Le Guilvinec après la première guerre mondiale.  
À noter la présence de l'île de Sein dans le quartier d'Audierne, dont elle constituait un syndicat.



### Le Cap-Sizun administratif d'aujourd'hui.

La France compte 36 000 communes, souvent petites, et dont la taille ne permet pas d'optimiser de nombreuses politiques. L'État a cherché depuis longtemps différentes solutions de coopération intercommunale, et a institué en zone rurale les Communautés de Communes : ces structures sont dotées de compétences telles que l'action sociale, l'assainissement, la prévention des risques, le développement économique, le tourisme, la gestion des déchets... Elles peuvent se voir chargées par les Communes de compétences facultatives, culture par exemple.

Celle du Cap-Sizun-Pointe du Raz rassemble les communes de **Cléden-Cap-Sizun, Plogoff, Primelin, Goulien, Audierne, Beuzec-Cap-Sizun, Plouhinec, Mahalon et Confort-Meilars.**

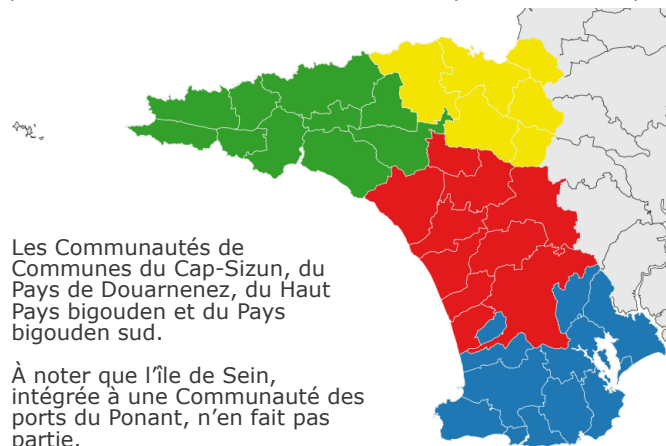
**contact@musee-maritime.fr**  
**musee-maritime.fr**



L'île de Sein n'en fait pas partie.

### Et le Musée maritime ?

Parmi les trois ensembles cités, aucun ne correspond parfaitement au territoire couvert par l'histoire que



Les Communautés de Communes du Cap-Sizun, du Pays de Douarnenez, du Haut Pays bigouden et du Pays bigouden sud.

À noter que l'île de Sein, intégrée à une Communauté des ports du Ponant, n'en fait pas partie.

raconte le Musée maritime :

- il manque au Cap du Moyen-Âge Mahalon et Plouhinec, aujourd'hui arrimé à l'Ouest par le port et l'estuaire du Goyen ; de plus, il déborde largement sur le pays de Douarnenez, dont la forte identité maritime n'est pas traitée directement par notre Musée : la référence à ce Cap Sizun là ne convient pas ;
- il manque au Cap administratif d'aujourd'hui l'Île de Sein, ses pêches, ses phares, abondamment traités dans le Musée ;
- et finalement le plus proche est incontestablement le Quartier maritime, qui fédérait tous les marins du Millier à Plovan, en passant par l'Île.

Mais il n'y a plus de Quartier maritime d'Audierne. Le mieux nous semble donc de conserver notre vieux nom de Musée maritime du Cap Sizun. L'histoire que nous racontons déborde un peu ce cadre, à Sein et en baie d'Audierne ; nos amis sénans et bigoudens nous le pardonneront.

Jacques PAUL